

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 25 JUIN 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

N° 18-DCM-DGS-029

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT & LE 25 JUIN à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2018

**OBJET DE LA DELIBERATION : BILAN DES ACQUISITIONS OU CESSIONS
FONCIERES REALISEES EN 2017.**

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND
Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice
BONNAL – Paul MOUROT – Magali VINCENT – Denis CHAMBI – Bénédicte LEMOIGNE –
Daniel VESSEREAU – Daniel DUVOUX – Agnès BIASUTTO - Valérie AUBRY – Jean-Marc
ILLICH – Nicole ROUX – Lionel RIQUELME – Patrick ROUAS – Frédéric FIORE – Jennifer
DELI – Yves PARENT – Emmanuelle NIGRELLI – Olivier DURAND – François MEURIER

POUVOIRS : Jean-Michel PEYRATOUT à Josiane SICCARDI – Céline PRATI-AIGUIER à
Valérie RIALLAND – Jean-Claude VEGA à Paul MOUROT – Viviane TIAR à Denis CHAMBI
Nicole VACCA à Jennifer DELI

ABSENTS : Stéphane BELTRA – Dominique ROLLAND

SECRETARE DE SEANCE : Magali VINCENT

=====

Monsieur Christian GARNIER donne lecture de l'exposé suivant :

L'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995, entrée en vigueur le 9 mai 1995 et l'article L.2241-1 du CGCT, modifié par LOI n°2009-526 du 12 mai 2009 - art. 121 disposent que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants par celle-ci ou par une autre personne publique ou privée agissant dans le cadre

d'une convention avec cette commune, donne lieu, chaque année, à une délibération du Conseil Municipal, ce bilan étant par ailleurs annexé au Compte Administratif de la Commune.

Un tableau récapitulatif annexé à la présente note fait état de :

- Bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2017 par la Commune du PRADET,
- Etat des stocks détenus dans le cadre de la convention entre la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée et l'EPF PACA,
- Cession des stocks détenus par la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée sur la commune dans le cadre de la convention habitat en multi sites n° 2.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **Adopter le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées en 2017, retranscrit dans le tableau ci-joint.**

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE

24 Vote POUR

7 Absentions (Frédéric FIORE – Jennifer DELI – Yves PARENT – Emmanuel NIGRELLI – Oliver DURAND – François MEURIER – Nicole VACCA)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

